



Le GRANGEAIS

Granges Les Beaumont



*Le maire et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2024*

Bulletin municipal n° 38
Janvier 2024

MOT DU MAIRE

Mes chers administrés, Grangeoises et Grangeois ,

J'espère que vous avez passé une belle année 2023, malgré la canicule que nous avons connue et les faits divers qui n'ont malheureusement pas manqués.

Le drame de Crépol, nous fait prendre conscience de la violence qui règne dans notre société. Nos petites communes ne sont pas à l'abri des drames. Crépol en est un malheureux exemple. Certains jeunes n'ont pas conscience de leurs actes et n'hésitent pas à en découdre parfois pour des motifs futiles. Il est bon de rappeler aux parents que l'Etat ne peut pas tout faire, qu'il est de leur devoir de veiller à la bonne éducation de leurs enfants, le respect vis à vis des enseignants, des forces de l'ordre, de leur prochain. Rappeler également à une certaine jeunesse que tout n'est pas permis.

Malgré cela nous continuons à aller de l'avant. Une bonne nouvelle pour notre village, nous avons réhabilité les locaux de l'ancienne mairie. Ce bâtiment est destiné à une maison médicale qui sera enfin terminée courant 2024. Nous avons une gynécologue, 2 ostéopathes, une psychologue, un médecin généraliste, et nous sommes actuellement à la recherche d'un deuxième médecin généraliste. Le rez de chaussé abritera une MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) qui pourra accueillir des enfants de 2 ans et demi à 6 ans. Nous sommes très fiers, avec le conseil municipal, d'avoir travaillé et fait aboutir cette réalisation.

En ce début d'année, je tiens à remercier l'ensemble des élus municipaux pour leur implication dans la vie quotidienne de notre petit village et leur grande disponibilité pour la réalisation de tous les projets municipaux.

Je remercie également le personnel municipal pour le bon travail qu'il réalise, la commission sociale pour leur implication et leur disponibilité. Les associations de Granges les Beaumont qui font vivre notre village au rythme des manifestations. Les Grangeois pour leur confiance.

Avec l'ensemble des élus, nous restons à votre disposition pour vous accompagner du mieux possible dans votre vie quotidienne, nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Je vous souhaite à tous une excellente année 2024, plein de bonheur pour vous et pour vos familles.

Le maire
Jacques Abrial

VIE COMMUNALE

SCOLAIRE

Le 27 juin Jacques Abrial maire de la commune et Christiane Dalicieux 1ère adjointe se sont rendus à l'école primaire pour la remise des calculatrices scientifiques aux 11 élèves de CM2 admis en 6ème pour la rentrée en septembre 2023 « année scolaire 2023/2024 ». Ces élèves inscrits au collège Debussy ont bénéficié d'une journée d'intégration au sein de l'établissement afin d'aborder la rentrée avec plus de sérénité.



Effectif de la rentrée des classes au 01 septembre 2023 :
Mme BRILLO Mylène nouvelle directrice en remplacement de Mme CHOMAT Corinne.

Année scolaire 2023/2024			
Mme BRILLO Mylène	Mme COURBIS Julie	Mme VALANGENDONK Maud en remplacement de Mme MONTUSCLAT Nadège	Mme ROCHET Isabelle
Petite section Moyenne section 26 élèves	Grande section CP 23 élèves	CE1 CE2 22 élèves	CM1 CM2 20 élèves



CANTINE SCOLAIRE

C'est un service à caractère social, administratif et facultatif, qui propose une alimentation présentant les garanties d'hygiène, de sécurité et d'équilibre nutritionnel. Les tarifs sont fixés par le conseil municipal en fonction des tarifs du fournisseur, des coûts du personnel et des locaux (3 employées municipales qui assurent le service et la surveillance de vos enfants. Le prestataire Plein sud restauration est à notre écoute. Le 21/12/23 - 73 enfants ont appréciés le repas de Noël

Tarifs repas 2023/2024 : 4,30 €



ANCIENNE MAIRIE



Les travaux de réaménagement de l'ancienne mairie, l'un des bâtiments les plus emblématique de notre village, devraient être terminés très bientôt. Une maison médicale et une Maison d'Assistantes Maternelles devraient être opérationnelles courant 2024. Il nous tenait vraiment à cœur de réhabiliter ce bâtiment auquel les anciens Grangeois sont très attachés. Nous nous félicitons de l'apport de nouveaux services aux Grangeois,



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023



Le vendredi 11 novembre, de nombreuses cérémonies ont été organisées à travers le pays en commémoration de la fin de la première guerre mondiale pour rendre hommage à tous les morts pour la France. .

Pour ce 105eme anniversaire de la signature de l'Armistice du 11/11/1918, la commune de Granges-les-Beaumont n'a pas manqué à ce devoir de mémoire, elle a organisé cette commémoration ce 11/11/2023 à 10h 30 en présence de nombreux Grangeois.

Après le discours de mémoire prononcé par Jacques Abrial Maire de la commune et après avoir cité les noms des morts pour la France de notre commune, 3 jeunes filles Grangeoises que nous remercions ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts suivi d'une belle Marseillaise jouée par nos musiciens.

M le maire, remercie les Grangeoises et les Grangeois qui ont assisté à cet hommage.

Il remercie également, notre porte drapeau qui nous est fidèle chaque année.

Un grand merci à notre équipe de fidèles musiciens

Cette cérémonie a été suivie par le verre de l'amitié dans la salle du conseil de la mairie.



REPAS ET COLIS POUR LES SENIORS

Le traditionnel repas de fin d'année organisé pour les seniors de la commune a eu lieu le 12 décembre 2023 à midi. 107 Grangeois de plus de 65 ans ont été invités à y participer. Notre prestataire était le Restaurant Traiteur Saint Victor 07410 Saint Victor. Le repas et le service ont été très appréciés par nos convives. Nous avons tous passé un agréable moment. Cette rencontre a permis à de nouveaux habitants de la commune de faire connaissance.

Une invitation a été adressée à tous les Grangeois qui remplissaient les conditions d'âge. Un certain nombre n'a pas répondu à cette invitation. Nous les avons donc considérés comme absents.

Les personnes qui ont été recensées par la commissions sociale qui ne pouvaient assister au repas pour raison santé ont reçu un colis. Il en est de même pour les personnes en EHPAD.

Nous espérons n'avoir oublié personne. Si vous êtes nés en 1957 et que vous n'avez pas été invité, n'hésitez pas à vous faire connaître au service social de la mairie pour 2024. Nous remercions les membres de la commission sociale pour leur implication et leur dévouement.



VOEUX DU MAIRE

Le vendredi 5 janvier a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Cette cérémonie est pour le maire et son conseil municipal l'occasion de rencontrer les Grangeois et de partager un moment de convivialité.



Le maire a salué les personnes présentes qui ont répondu à son invitation, à savoir, les élus de la commune de Clérieux et de Saint Bardoux, un représentant de la gendarmerie, les grangeois, les élus, le personnel municipal.

Après avoir fait le bilan des mois écoulés, parlé de l'avancement des travaux de la maison médicale, de la MAM, des réparations et améliorations réalisés pour l'école maternelle, l'école primaire, la salle des fêtes ainsi que des actions pour la sécurité sur la commune et avoir souhaité le meilleur pour 2024 à tous il nous a invité à partager l'apéritif dinatoire qui était prévu.



INFOS VALENCE ROMANS AGGLO

SÉCURITÉ À VÉLO
ÊTRE VISIBLE DE JOUR COMME
DE NUIT... C'EST VITAL

VALENCE ROMANS
Mobilités

La sécurité à vélo est une priorité

essentielle pour tout cycliste, et l'une des clés de cette sécurité réside dans la **visibilité**.

Que ce soit en plein jour ou sous l'obscurité de la nuit, **être bienvu sur la route est crucial pour éviter les accidents**. Pour assurer sa propre sécurité et protéger les autres usagers de la route, **chaque cycliste doit se rendre visible**.

Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : **57 % de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés** (source FUB). **Même en ville, sans éclairage ou accessoires réfléchissants, le cycliste est visible uniquement à 30 mètres, contre environ 150 mètres dès qu'il est bien équipé**

C'est pour sensibiliser un maximum de cyclistes que Valence Romans Mobilités vous informe **des conseils pratiques pour rester visible à vélo** en toutes circonstances :

- Optez pour des **vêtements et accessoires réfléchissants**
- Equipez votre vélo **de dispositifs lumineux**
- Adoptez des **gestes et des comportements sécuritaires** (signalez vos changements de directions, empruntez les voies réservées...)
- Restez **vigilants à ce qui vous entoure** (évittez la musique ou le téléphone)

Ensemble créons un environnement plus sûr pour tous les cyclistes !



LE COVOITURAGE ...
UNE SOLUTION POUR
TOUS, DES AVANTAGES
POUR CHACUN !



Le covoiturage présente de nombreux avantages pour les habitants d'un territoire comme le nôtre avec des secteurs urbains, péri-urbains et ruraux.

En testant le covoiturage vous allez réduire considérablement vos frais de transport en partageant les dépenses avec d'autres passagers. En adoptant cette pratique, vous contribuez à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui a un impact positif sur l'environnement.

Le covoiturage offre une alternative pratique et flexible vous permettant de gagner en mobilité et en autonomie dans vos déplacements quotidiens. Vous aussi aurez l'opportunité de rencontrer de nouvelles personnes et de tisser des liens sociaux enrichissants lors des trajets !

Une nouvelle solution de covoiturage, efficace, gratuite et même rémunératrice !

Une nouvelle solution de covoiturage, efficace, gratuite et même rémunératrice !

Valence Romans Mobilités vous propose désormais la solution Klaxit.

Il s'agit d'une application de covoiturage simple, fiable et qui a fait ses preuves !

Grâce à Klaxit, **vous bénéficiez d'avantages considérables** pour vos trajets domicile-travail ou vos déplacements réguliers au sein de votre territoire.

En tant que conducteurs, vous serez rémunérés pour partager votre véhicule avec d'autres passagers ; en tant que passagers vos trajets seront entièrement gratuits ! Une solution gagnant-gagnant pour tous !

Pour profiter de tous ces avantages et rejoindre la communauté Klaxit, rien de plus simple ! Téléchargez gratuitement l'application Klaxit sur votre smartphone via l'App Store ou Google Play Store, créez votre profil et commencez à trouver des conducteurs ou des passagers dans votre commune et aux alentours.

Pour plus d'informations et pour vous inscrire dès maintenant, rendez-vous sur notre site valenceromansmobilités.fr et sur l'appli Klaxit. Voir modalités sur l'application Klaxit Je profite du Bonus Covoit' de 100€ Je me mets au covoiturage Je télécharge Klaxit Valence Romans Mobilités facilite vos covoiturages



SECURITE



Un ralentisseur de vitesse de type dos d'âne a été installé à l'entrée du village sur la route de St Bardoux, afin d'obliger les automobilistes à respecter la limitation de vitesse à 30 kms h. Nous avons constaté que la limitation de vitesse n'était pas respectée, alors que comme vous le savez la route de St Bardoux est très fréquentée et que les jeunes en vélo l'utilisent pratiquement tous les jours pour se rendre au city park, il était donc impératif de procéder à la sécurisation de ce trajet.

Cette installation est destinée à garantir la sécurité de tous les usagers de la route car la vitesse excessive génère la moitié des accidents en milieu urbain et rural.

Dans un premier temps, nous avons installé des plots blanc , mais cela n'empêchait pas les automobilistes de passer à plus de 30 km h. Ensuite quand nous avons construit le dos d'âne, des traces de pneu qui le contournait ont été constatées, d'où le complément de sécurité que nous avons ajouté. **L'incivilité est un vrai problème..**



INFOS

Une permanence numérique dans votre village !

Vous êtes en difficultés avec le numérique ? Depuis la dématérialisation de nombreux services publics c'est malheureusement le cas pour beaucoup de monde. On appelle ça la fracture du numérique !

Les élus de la commune de Granges -Les-Beaumont ont décidé de tenter de mettre en place des permanences numériques. Camille Fouyat, Conseillère Numérique France Services vous accompagnera à votre rythme et selon vos besoins lors de rendez-vous individuels à partir du mois de janvier. Ses permanences font suite à celles proposées au cours du mois de décembre. Les flyers seront disponibles en mairie avec toutes les informations.

SOCIAL



L'ADMR de Châteauneuf est présente sur votre commune.

ADMR Chateauneuf sur Isère
3 rue des Écoles
26330 CHATEAUNEUF S/ISERE
Tél : 04 75 48 58 50
Email : chato9isere@admr26.fr

Responsable sur Granges les Beaumont :
Denise BEAUGIRAUD 07 87 78 92 30
Christiane DALICIEUX 06 25 09 22 82

Le dernier trimestre de l'année 2023 à été riche en évènements pour les bénévoles et salariées de l'Association.

- Le 29 octobre, Après un après-midi de préparation, les salariées et bénévoles se sont retrouvées à la Salle des Fêtes de Châteauneuf pour la vente de « SOUPE D'HALLOWEEN ».



Photo vente (salariées et bénévoles confondues)

- Fin novembre dernière réunion « bénévoles » de l'année, suivie d'un moment de convivialité réunies autour d'un repas au restaurant.



- Le 17 décembre, après-midi, Gospel and Saoul avec « LES CHŒURS de l'ENCHANTE » Malgré un manque de public, les personnes présentes sont reparties enchantée d'avoir assisté à un spectacle de grande qualité.



- Et le 19 décembre, nous ne pouvions pas terminer l'année sans remercier nos salariés pour leur implication dans leur travail, en leur offrant « Un REPAS de NOEL ».
- Nous avons profité de cette occasion pour souhaiter bonne retraite à Marie Ange HOAREAU.



L'année 2024 s'annonce aussi riche en événements, artistiques ou festifs. L'évènement le plus attendu par l'association est le déménagement de nos bureaux, en effet nous avons fait l'acquisition, sur Châteauneuf, d'un local qui est en cours de rénovation. Nous vous tiendrons informé dès que nous aurons la date du déménagement

ETAT CIVIL ANNEE 2023

Naissances :

- **LEONARD Yunes Marcel Paul**
- **BENETTO Pablo Sébastien Laurent**
- **DUEHL BALLETT-BAZ Eléaa Alison Annie**
- **BAHOUS Edem Tayeb**
- **JAECK Liam Henri Mickael**

Mariages

- **LACOUR Kévin Jean-Claude Guy / MACHON Fanélie Sylvie**
- **DIDIER Hervé André / BARRILLON Laurence Renée**
- **TURC Florian Martin Michel / LIU Jiwen**

Décès :

- **AZOTI Giovanni**
- **FAURE Odile Thérèse Marie Veuve COURTIAL**
- **PERRIER Denise Marie Veuve DAMIER**
- **VETTER Jean-Marie Jacques**
- **GUEDE Paulette**
- **RECOLLE Christian**

CADRE DE VIE

Rappel obligations pour propriétaires et locataires en matière de taille de haies et autres

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'égagement des propriétaires riverains.

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie). Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil) les distances à respecter sont les suivantes

- Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Responsabilités du propriétaire des végétaux

(Article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881)

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher. Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Entretien des plantations

(Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921)

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

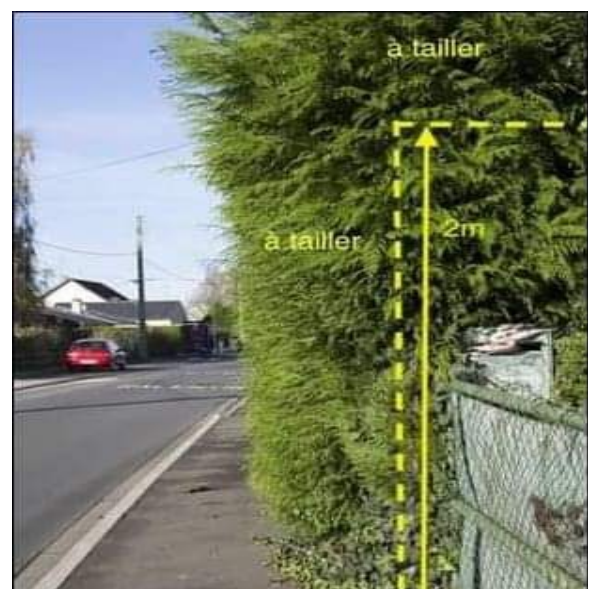
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5⁰ du Code de la voirie routière).
- Au-dessus d'un chemin rural (article R 161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survenait en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire.

(Décret du 26 août 1987)



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE DE L'ÉCOLE



Le jeudi 21 décembre a eu lieu le traditionnel goûter de Noël de l'école . Le Père Noël est venu distribuer les cadeaux et petites friandises.

Les enfants et les maîtresses ont interprété les traditionnels chants de Noël.

Ce fût encore une belle réussite avec des enfants enthousiastes et ravis de cette après-midi.



BIBLIOTHEQUE

Début septembre, nous avons retrouvé avec plaisir nos lectrices et lecteurs, et merci pour leur fidélité . Nous espérons que d'autres viendront les rejoindre .

Le lundi et le mardi nous recevons les 4 classes de l'école pour un échange hebdomadaire de livres pour enfants (albums , contes , documentaires , BD , romans)

Le jeudi matin , Régine et Edith accueillent les assistantes maternelles du village . Un moment très convivial avec lecture d'histoires , chansonnettes , mimes ,etc. Les enfants sont heureux de repartir avec un livre . Grand merci à Régine et Edith pour leur travail de préparation .

La bibliothèque est ouverte à tous petits et grands

Lundi : de 16 h à 17 h 30

Mardi : de 16 h à 17 h 30

Samedi : de 10 h 30 à 12 h

Cotisation annuelle : 8 Euros pour la carte grangeoise

20 Euros pour la carte Agglo (Granges et Romans)

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2024

L'équipe de Bénévoles



CLUB DE FOOT FC.C.B.G

Football club Clérieux, St Bardoux, Granges les Beaumont

contacter la présidente du club, Camille Fouyat, au 06 48 75 81 43

ou sur camille.fouyat@hotmail.com

Membres de bureau de notre association :

Présidente : Camille Fouyat - 06 48 75 81 43 - camille.fouyat@hotmail.com ou 553842@laurafoot.org

Trésorière : Lucie Reboulet - 06 02 62 23 52 - lucie.reboulet@gmail.com

Secrétaire : Maeva Larue - 06 74 10 48 53 - maevalarue42@gmail.com

Un club de foot qui vit et qui vit bien !

Ce sont désormais 120 licenciés qui courent sur nos terrains.

Grâce aux travaux financés par la mairie de Clérieux et Granges les Beaumont les joueurs du FC CBG ont la chance d'avoir un terrain et un éclairage tout neuf.

Malgré un début de saison compliqué où il fallait se déplacer tous les week-end les jeunes et les moins jeunes ont rapporté d'excellents résultats lors des rencontres.

Désormais le club compte des licenciés de 5 à 76 ans. Dans certaines catégories il reste encore de la place notamment pour les enfants de 5 et 6 ans.

Seul bémol de l'association : le manque de bénévoles. Afin de pallier à ce manque le club aimerait mettre en place une commission manifestation pour soulager les bénévoles déjà très présents tous les week-end pour les matchs. Si vous souhaitez en savoir plus n'hésitez pas à contacter la présidente, Camille Fouyat, au 06 48 75 81 43.

Cette dernière travaille déjà sur la saison prochaine et le bureau va devoir se renouveler.

Les personnes qui ont notamment un intérêt pour la trésorerie, le secrétariat peuvent d'ores et déjà se rapprocher du club.

Sans nos bénévoles il n'y aurait plus de club depuis longtemps





CLUB DU MUGUET



02 FÉVRIER 2023 : Journée crêpes avec les enfants de la maternelle

Mme CHOMAT Corinne directrice de l'école de Granges les Beaumont nous a fait le plaisir de faire participer deux classes de son école, **au total 47 élèves** pour la journée des crêpes traditionnelles préparées par les papis et les mamies du club.

Nous remercions les enfants pour leur participation à la confection d'une bonne compote de pommes qui a ravi tout le monde, sans oublier les truffes de chocolat.

Nous leur avons fait découvrir les crêpes Orientales Mille trous à base de semoule qui est une nouveauté pour les enfants. Les enseignantes, les « ATSEM » et la directrice ont été enchantés par cette nouveauté, tout le monde s'est bien régalé.



13 Avril 2023 : Journée moules/frites et Anniversaires annuels de 9 Adhérents

38 adhérents ont répondu présent pour cette journée Moules/Frites qui est une nouveauté au sein du club du Muguet, une nouveauté qui va devenir certainement une tradition pour les années à venir.

Un menu complet est servi pour l'ensemble des convives, Kir en apéritif – Moules/Frites – Fromages - vin et diverses boissons,

À l'issue du repas nous avons fêté les anniversaires de Neuf Adhérents, trois Dames et six Hommes. Cadeaux offerts pour l'occasion, des Fleurs pour les dames et carton de vin pour les messieurs.

Nous avons terminé cette journée ensoleillée par divers jeux de cartes, pétanque et autres.



25 MAI 2023 : Journée Paëlla traditionnelle

44 participants ont répondu présent à cette paëlla annuelle qui a eu un franc succès auprès de nos convives,

- L'ensemble des membres du bureau ont fait le nécessaire pour trouver les meilleurs ingrédients à un prix raisonnable, l'inflation ne nous a pas facilité le travail.

- Le président de la fédération Bernard THOMAS et son épouse Roberte, accompagnés de deux leur amis, Charly et Jacqueline étaient des nôtres. Charly et le président du club de BREN qui est affilié à Génération mouvement.

- Notre paëlla commence à dépasser les frontières de Granges les Beaumont.

- Comme d'habitude, Céline et Mireille, les deux secrétaires de Mairie, sont présentes à notre repas, nous les remercions de leur participation, et des services quelle nous rendent tout au long de l'année



JOURNÉE -DÉTENTE- AMITIÉ – SOLIDARITÉ

190 Personnes - environ étaient présente pour cette journée mémorable pour le Club du Muguet.

Le soleil était au rendez-vous ce qui nous a permis de passer une superbe journée.

Nous étions 25 membres du club du muguet à assurer l'accueil et le service pour guider nos invités en partenariat avec le Président de la Fédération GMOUV, Mr Bernard Thomas et des membres de la Fédération.

Les visites avec le train des vignes se sont parfaitement déroulées, les visites du Jardin ZEN également, nous n'avons pas eu de mauvais retour.

Les deux randonnées de 04 Kms et 10 Kms ont eu un grand succès, tout s'est déroulé parfaitement.

Le repas de midi préparé par Mr BUISSON de St Marcel-les – Valence, a été au gout de tous les convives.

Les Adhérents qui ont choisi le repas tiré du sac ont été dirigé vers le terrain jouxtant la mairie qui a été préparé à leur intention, tables et chaises mises en place par nos bénévoles les attendaient.

Nos adhérents du Club du Muguet ont fait le choix de faire des grillades préparées par Gilbert GOUDARD, Éric LECLERQ et Stéphan PIVETTA un nouvel adhérent au Club.

Un repas convivial qui nous a permis de goûter à divers plats, différents et variés préparés par chacun d'entre nous.



Total des personnes Présentes : 47 membres du Club du Muguet – 21 membres de la famille– 30 personnes de l'école de Granges les Beaumont, 05 Élus et présidents des associations de Granges ont répondu présent. Avec une centaine d'invités nous avons fêté dignement l'anniversaire des 100 ans de notre amie Lucienne LIORET.

Les enfants de la classe Maternelle de l'école de Granges, sous la direction de la directrice Mme Mylène BRILLO ont chanté « Joyeux Anniversaire » à notre centenaire qui était ravie.

Le secrétaire Mustapha ZERROUKI a relaté la vie de Mme Lucienne LIORET, d'après les renseignements qui lui ont été communiqués par Jean-Pierre LIORET et son épouse Sylviane.

Tous les convives ont apprécié les gâteaux d'anniversaire et les pognes qui leur ont été servis pour l'occasion, avec de la Clairette pour les Adultes et Jus de fruits pour les enfants de la maternelle.

Je tiens à remercier les Membres du club du Muguet et ceux de la Municipalité de Granges les Beaumont, qui ont aidé à la préparation de ce centenaire,



12 Octobre 2023 : Couscous traditionnel au sein du club du muguet

Comme toutes les années le club du muguet s'est réuni autour d'un bon couscous préparé par Mr et Mme ZERROUKI, 36 adhérents, plus 2 secrétaires de Mairie ont répondu présent pour ce rendez-vous convivial.

Menu qui a été au goût de tout le monde : Kir en apéritif, couscous à l'agneau ou au poulet pour ceux qui n'aiment pas l'une des deux viandes, vin rosé et vin rouge, Fromage, Vacherin glacé pour le dessert, accompagné de café et de thé à la menthe préparé par notre secrétaire

À l'issue de notre repas, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux adhérents qui rejoignent notre club. L'odeur de la bonne cuisine a dû les attirer. Nous allons terminer l'année avec 60 adhérents, notre club se porte bien.

COMITÉ DES FÊTES

Qu'est-ce qu'on a fait de beau cette année au comité des fêtes ☐ ☐

Le 18 Mars, on a organisé pour la 2ème année la « Saint Patrick », avec la retransmission de 3 match de rugby du tournoi des 6 nations, suivi d'un concert rock avec le groupe « The Fuze ».



Fin
juin,

avec l'amicale de l'école, la première « fête de l'été » a vu le jour. Pour cette première édition, on ne pouvait pas rêver mieux comme soirée : environ 250 personnes, un succulent rougail saucisse et 2 concerts pour mettre l'ambiance.

Une seule phrase est revenue en boucle durant toute soirée à nos oreilles « j'espère que vous refaites ça l'année prochaine ! ».

Les bénéfices de cette soirée ont intégralement été reversés à l'amicale école.

Le 8 septembre, nous avons retransmis le match d'ouverture de la coupe du monde de rugby « France-Nouvelle Zélande ». Un super match, une ambiance de feu, de la bière à gogo et de bons burgers maison. Quoi de mieux pour passer une bonne soirée



Le dimanche 24 Septembre, c'est tenu notre traditionnel vide grenier. Le nombre d'exposants était plus conséquent que l'année dernière et le temps était de la partie donc une chouette journée.

Le 31 octobre, nous avons accueilli petits et grands à la salle fêtes pour la soirée Halloween. Un moment très convivial avec projection d'un film pour enfants Évidemment, on ne pouvait passer la soirée sans bonbons, pop-corn et boissons.



des
la
pas



Le vendredi 1 Décembre, nous avons organisé comme chaque année les illuminations. La météo était très capricieuse mais heureusement, ça n'a pas empêché de passer un agréable moment dans notre église en compagnie de la chorale « les gars des chants ». Ils ont pu nous interpréter de merveilleux chants de Noël. À la suite du concert, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes autour d'un vin chaud et des gourmandises.



Le Samedi 2 Décembre a eu lieu notre traditionnel « LOTO ». Sans surprise toujours autant de monde et de beaux lots à gagner (caddie de 250€, téléviseur, repas au cèdre, enceinte connectée, panier garnis,). Nous remercions grandement les sociétés, les commerçants et restaurateurs du village qui ont cette année fortement participé au loto en faisant des dons de lots.

Nos prochaines manifestations :

- Fin janvier : assemblée générale
- 16 mars : fête de la Saint Patrick

Si de nouveaux ou anciens Grangeois sont intéressés pour nous rejoindre ou même se renseigner, ne pas hésiter à prendre contact avec nous : comite-des-fetes.grangeslesbeaumont-26@laposte.net

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024

FAMILLES RURALES

L'Association Familles Rurales est très heureuse d'accueillir comme secrétaire Mr GARNIER Guillaume en remplacement de Mme ESCOFFIER Corinne que je remercie pour toutes ces années à nos côtés et également comme nouvelle bénévole Mme BEAUMALE Sophie. Comme beaucoup d'associations de notre village mais pas seulement, pour faire perdurer toutes nos activités, nous avons besoin de bénévoles même quelques heures... n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Je remercie, la mairie et tous les présidents et membres des différentes associations du village pour leur aide et soutien qu'ils nous apportent ainsi que tous nos bénévoles pour leur présence à nos côtés.

Notre bourse aux jouets n'a malheureusement pas pu avoir lieu en 2023 faute d'inscriptions suffisantes à notre grand regret. Nous espérons pouvoir la remettre en place pour 2024.

En tant que présidente de l'association ainsi que toutes les personnes qui m'accompagnent, nous vous souhaitons une excellente année 2024. Prenez soin de vous pour cette nouvelle année.



nouveau



Stéphanie LEMESLE

FOIRE AUX FLEURS



En 2023 l'association Foire aux Fleurs à organisé sa traditionnelle Foire aux fleurs qui s'est parfaitement bien déroulée. La météo était avec nous, les visiteurs ont été nombreux. Les animations que nous avons mis en place ont fait l'unanimité. Nous sommes très contents.

Nous avons également organisé 2 séances de cinéma de plein air. « ciné aux étoiles », un véritable succès. Les spectateurs ont été nombreux en fin de séance à venir nous dire à quel point ils ont apprécié.

Actuellement nous préparons la prochaine foire aux fleurs qui aura lieu le 1er mai prochain. Nous remercions tous nos bénévoles, ainsi que les associations de la commune qui nous aident pour la réussite de notre manifestation.

Nous souhaitons une très belle année 2024 à tous les Grangeois

GRANGES JUMELAGE



2023 a été une année importante pour notre Jumelage. Tous les 3 ans, nous organisons dans le cadre du jumelage la rencontre des Granges de France qui réunit 3 communes, Granges les Beaumont, Les Granges le Roi dans l'Essonne (91) et Granges sur Lot dans le Lot et Garonne (47). Cette rencontre s'est déroulée début septembre durant 3 jours, nous l'avons préparé tout au long de l'année avec beaucoup d'attention, ça a été une réussite. L'ensemble des participants ainsi que nos invités ont appréciés ces moments très particuliers ou nous avons beaucoup de plaisir à retrouver nos amis Grangeais et Grangeois.

Nous remercions l'ensemble de nos bénévoles ainsi que la municipalité qui nous soutient dans cette démarche de jumelage. Ce Jumelage a été créé dans le but de favoriser des échanges culturels entre les 3 communes avec les écoles et avec les associations.

DATES A RETENIR POUR 2024 :

- 28/01/2024 Matinée Boudin
- 02/02/2024 AG Granges Jumelage

En ce début d'année nous souhaitons à tous les Grangeois Une excellente année 2024 pleine de bonheur et de joies.



MCB MOTO CLUB BEAUREGARDOIS



Créé il y a une quinzaine d'années à Beauregard-Baret par Lionel Fournat, Dominique Benoît et Yvan Trauchessec , trois amis passionnés de moto, le Club Moto Beauregardois n'a jamais cessé de se développer. Le club enregistrerait alors un effectif d'une trentaine d'adhérents qui se retrouvaient pour des balades moto. À la journée ou pour le week-end dans la région ou même plus loin comme en Corse ;

Puis suite à la démission du président et en l'absence de nouveau volontaire pour le poste de président, Alain Morcillo s'est proposé à la condition que, habitant à Granges les Beaumont, le Club Moto s'installe sur sa commune car cela lui facilite la tâche. La municipalité ayant donné son accord, le Club qui a gardé son nom a rejoint Granges les Beaumont depuis 2022.

Actuellement 35 adhérents partagent leur passion pour la moto et ne manquent rarement une occasion d'enfourcher leur grosse cylindrée pour partir à la découverte des jolis coins des régions de France pour échanger et partager.

DATES A RETENIR POUR 2024

Matinée raviolles caillettes
Sortie de Pentecôte du club
Matinée tripes

Toute l'année, LE MOTO CLUB BEAUREGARDOIS organise des sorties à la journée ou le week-end. Si vous souhaitez y participer vous pouvez avoir des **renseignements au 06 41 34 63 77**

Président : Alain Morcillo
Trésorier : Michel Chabot
Trésorier adjoint : Fraisse Rémi
Secrétaire : Claude Bonnardel
Secrétaire : adjoint : Eric Paul

Tous les membres du CLUB vous souhaitent une belle et heureuse année 2024

LES CLERIEUZITES

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Granges les Beaumont à accueilli le jeudi 15 juin 2023, le festival LES CLERIEUZITES. Deux conteurs ont présentés le spectacle intitulé « échappée belle ». De belles histoires inédites souvent humoristiques présentées en début de soirée dans la cour de la mairie.

A 20h suite du spectacle dans la salle ERA.

Ce festival contes et Clérieusités est une rencontre culturelle une invitation au voyage.

Ce spectacle riche en diversifié s'adresse à toutes les générations.



Date à retenir pour 2024 : spectacle le 4 avril à Granges réservez votre soirée

NOUVELLE ASSOCIATION

ARTAS ENTRAIDE

Permettre à l'humain de connaître des clés pour se mettre en paix avec lui-même et avec les autres.

Cette connaissance s'expérimente dans une **salle de pratique hebdomadaire** dans laquelle chacun peut s'entraîner au meilleur de soi, dans différents ateliers :

- l'atelier Silence pour prendre du recul et se rapprocher de son essentiel
- l'atelier de Petites Pratiques pour découvrir des jeux pour devenir meilleur au quotidien
- l'atelier Textes pour rencontrer des lectures inspirantes
- l'atelier de pratique d'Actes Conscients pour trouver les actes de partage et donner aux autres une place plus juste dans notre vie
- La Tisanerie pour prendre du temps pour soi et vivre un instant de douceur dans un rythme juste

Les lundis de 15h à 16h15 – de 19h30 à 21h

Les mardis de 15h à 16h15

Les jeudis de 12h30 à 13h45 – de 19h à 21h

Des ateliers et conférences-rencontre sont proposés mensuellement.

Ont déjà eu lieu :

Les ateliers :

- Coaching psycho-corporel
- Parcours de bien-être

Les conférences-rencontre :

- Le couple « la guerre des roses »
- Burn Out vraies et fausses solutions

A venir le jeudi 11 janvier :

- Atelier rencontre avec sa vie intérieure par la pratique corporelle en binôme de **18h à 20h**
- Conférence-rencontre « Quand nos parents vieillissent, les aimer, les aider, les servir, comment faire ? » à **20h30**

Et aussi, ***Une Rencontre à l'Heure du Thé : Bien Vieillir, un Art de Vivre !***

Pour découvrir les enjeux de la vieillesse, partager ses interrogations, repartir avec sa propre réponse, déguster un moment convivial.

Tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, de 15h à 17h.

Pour tout renseignement et réservation,

Contactez Maryse ROSSET GUERIN 06 83 29 82 37

Avec tous nos meilleurs vœux de bien-être, de paix et de partage pour cette nouvelle année !



DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION



ASSOCIATION « AZERINA

Micro-projets NIGER »
11 Rue Jacques Brel
26600 GRANGES -LES- BEAUMONT

A tous les adhérents

d'AZERINA microprojets Niger

Chers amis,

En cette période de fêtes, nous tenons à vous présenter tous nos vœux pour la nouvelle année.

Que 2024 ramène la paix entre les peuples et que l'action d'Azerina soit poursuivie par les bénévoles d'autres associations, c'est notre souhait le plus fort.

A titre individuel, nous vous souhaitons une bonne santé et que les liens d'amitié créés durant toutes ces années soient maintenus.

La fin d'année 2023 voit aussi la fin de notre association.

Les décisions prises à l'assemblée générale sont en cours d'achèvement.

En effet, nous avons adressé le solde disponible sur notre compte bancaire au Niger et clôturé le compte Crédit Mutuel. Au niveau administratif, la dissolution a été signifiée par courrier à la Préfecture et à la mairie de Granges les Beaumont.

Bien qu'attristés par cette dissolution nous pouvons être fiers et heureux d'avoir pu aider nos amis nigériens durant toutes ces années. En retour, nous recevons de leur part de nombreux témoignages de remerciements et de compréhension. Ce qui montre que l'engagement et la générosité de chacun n'ont pas été vains. « Nous ne trouvons pas les mots qu'il faut pour vous remercier des inestimables appuis qui ont permis de subvenir à nos besoins... Ces appuis ont créé un cadre de développement très solide mais aussi la solidarité entre un grand nombre de personnes... Vos appuis ont beaucoup contribué au développement de nos villages. »(Extraits de courriers d'Ahani).

Nous vous rappelons notre projet de maintenir une rencontre amicale au cours de l'année 2024, organisée autour d'un repas tiré du sac.

Amicalement.

Bernard Bruchon, Maryse Desbos et Marie-Luce Montet

PROCHAINES MANIFESTATIONS 2024

- 18 janvier concours de coinche club du muguet
- 21 janvier vente de diots Amicale de l'école
- fin Janvier AG comité des fêtes
- 28 janvier Matinée Boudin Association Granges Jumelage
- 31 janvier AG Comité des Fêtes
- 1er février Chandeleur avec les enfants à l'école Club du muguet
- 02 février AG Granges Jumelage
- 03 février Loto de l'amicale de l'école
- 7 mars AG club du muguet
- 16 mars soirée Saint Patrick salle ERA comité des Fête
- 19 et 20 octobre soirée Théâtrale Granges Jumelage

NUMEROS D'URGENCE :

Pompiers: 18 ou 112
Samu : 15
Police secours : 17 ou 112 par SMS le 114

Pharmacie de garde : Le site internet : www.3237.fr permet de rechercher la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile en indiquant les critères de recherche (code postal ou ville).

Gendarmerie : 2A rue Théodore-Monod 26100 Romans s/Isère tél : 04 75 71 26 84

Accidents domestiques, incendie, chutes, intoxication : contactez le 114 par SMS si vous avez des difficultés à parler

Centre antipoison : 07 72 11 69 11

Enfants en danger 119 (appel gratuit) le 119 n'apparaît pas sur les relevés de téléphone

Enfant victime de harcèlement scolaire réagissez en appelant : 3020

En cas de cyberharcèlement : 0800 200 000 @
<https://www.nonaharcelement.education.gouv.fr/>

Cyberharcèlement : Assistance pour les jeunes victimes de violences numériques N° d'appel : 3018

Les parents peuvent aussi l'utiliser s'ils veulent des conseils pour aider leurs enfants,

Victime de violences conjugales 3919

Infos pratiques :

Horaires d'ouverture Mairie

Mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h

Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74

E-mail : grangeslesbeaumont@valenceromansagglo.fr

Urbanisme : samedi matin sur rendez-vous en mairie

Réservation de la salle des fêtes

Contactez Christian DALICIEUX au 06.31.42.53.22 salleeragrangeslesbeaumont@gmail.com

Responsable pour le compte du comité des fêtes

de la mise à disposition de tables et bancs en bois : M. André GENTHON au 04 75 71 54 52

Tarifs salle des fêtes « ERA »	Petite salle capacité d'accueil 50 personnes	Grande salle capacité d'accueil 240 personnes
Résidents de la commune Particuliers, entreprises associations	80,00 €	260,00 €
Non résidents de la commune Particuliers, entreprises associations	200,00 €	750,00 €
Climatisation sur option	30,00 €	100,00 €

Site internet : <https://www.granges-les-beaumont-26.com>

Toutes les infos de la commune, Mairie, Associations et sur la location de la salle ERA.

Bibliothèque

Lundi, mardi de 16 h à 17 h 30 – Samedi de 10 h 30 à 12 h

Fermée pendant les vacances scolaires. La gestion est assurée par des bénévoles.

Professionnels de santé sur la commune

**Médecin généraliste Docteur BAULER Marion 70 rue Henri Machon
cabinet ouvert du lundi au jeudi sur RDV sur doctolib uniquement
et si vous n'avez plus de médecin généraliste.**

Infirmière : Emmanuelle Maillard, 06.07.97.85.13

Masseur-Kinésithérapeute : Lauriane Robin-Chapelle, 06.49.83.61.31 – 04 75 45 58 35

Masseur-Kinésithérapeute Marion Bellouin 04 75 45 58 95

Déchetteries intercommunales

Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors ZA des Revois 04.75.72.99.28

Ouverte du lundi au samedi de 8 h 45 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermée les mardis, dimanches et jours fériés (toute l'année)

et le jeudi (**de décembre à février**)

Romans-sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74

Ouverte du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Fermée le dimanche et jours fériés

L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes

<http://www.valenceromansagglo.fr>